



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le jeudi 29 janvier 2026 à 18 heures 30
Salle du Conseil provisoire
Rue de la Mine – Ecole Jean-Marie Brison

L'ORDRE DU JOUR PORTERA SUR LES POINTS SUIVANTS :

- 1. APPROBATION DU P.V. DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL**
- 2. RATIFICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE**
 - 2.1 Contrat avec l'Orchestre Kubiak pour le bal du 24 janvier 2026
 - 2.2 Contrats de travail GUSO pour la prestation de l'Orchestre Kubiak, le 24 janvier 2026
 - 2.3 Contrat avec la société Logitud Solutions pour le service de Police Municipale
 - 2.4 Décision avenant 2 du marché « Mission de contrôle technique – réhabilitation de l'Hôtel de Ville »
 - 2.5 Fixation des tarifs de participation au séjour « Classe de Mer 2026 »
- 3. AFFAIRES FINANCIÈRES**
 - 3.1 État annuel des indemnités des Élus – Information
 - 3.2 Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour la Commune de Quiévrechain
 - 3.3 Budget Primitif - Exercice 2026 / Budget Principal de la Ville de Quiévrechain
 - 3.4 Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 pour le lotissement « Les Verreries »
 - 3.5 Budget Primitif - Exercice 2026 / Budget annexe du Lotissement « Les Verreries »
 - 3.6 Modification d'Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement
 - 3.7 Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
 - 3.8 Instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
 - 3.9 Avenant 1 à la convention d'avance de trésorerie dans le cadre de la concession d'aménagement avec NORDSEM
 - 3.10 Autorisation de dépôt d'une demande de subvention (PTS) auprès du Département pour le compte de la ville
 - 3.11 Carnaval de Merzenich du 16 février 2026
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Création d'une convention de service commun politique de la ville entre la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et les communes de Quiévrechain et Marly